

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS DE SAINT-ZACHARIE  
DU 6 AVRIL 2023

CONVOQUES(ES) : Mmes ROYER Carole, PRATI Corinne, BROCHIER Christiane, MORACCHINI Encarnacion, BOUHAFS Hayette, POZZI Monique et MM. COULOMB Jean-Jacques, BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, SOMA Jacques, BERTOLOTTI Jacques.

PRESENTS(ES) : Mmes ROYER Carole, PRATI Corinne, BROCHIER Christiane, BOUHAFS Hayette, POZZI Monique et MM. BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, SOMA Jacques, BERTOLOTTI Jacques.

ABSENT(E) (S) EXCUSE(E)(S) :

ABSENT(E) (S) AYANT DONNE PROCURATION : M. COULOMB Jean-Jacques et Mme MORACCHINI Encarnacion

ABSENT(E) (S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame la Vice-Présidente propose à l'assemblée la désignation de Monsieur Marcel BOUTRY comme secrétaire de séance. A l'unanimité, Monsieur Marcel BOUTRY est nommé secrétaire de séance.



**ORDRE DU JOUR**

- ⇒ **Approbation du dernier PV**
- ⇒ **Délibérations :**
  - **04/03 Compte de Gestion 2022**
  - **04/04 Compte Administratif 2022**
  - **04/05 Budget 2023**



**POINT I - APPROBATION DU DERNIER P.V.**

La séance est ouverte à 18h30.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité par les membres présents.

**POINT II – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022**

Les membres de la commission approuvent à l'unanimité le Compte de Gestion 2022.

En annexe : Délibération N° 04/03 du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Zacharie.

**POINT III – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Les membres de la commission examinent et approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2022.

En annexe : Délibération N° 04/04 du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Zacharie.

**POINT IV – PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET 2023**

Les membres de la commission examinent et votent à l'unanimité le Budget 2023.

En annexe : Délibération N° 04/05 du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Zacharie.

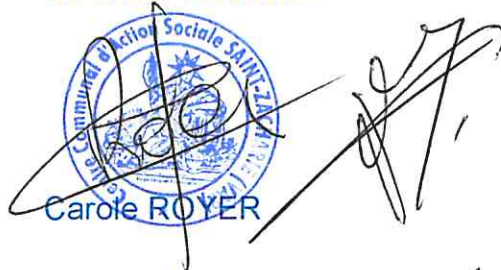
**POINT V – AFFAIRES DIVERSES**

Monsieur SOMA Jacques, Adjoint délégué aux anciens, informe les membres de la commission que le repas des anciens aura lieu le 12 mai 2023.

Les conjoints bénéficiaires qui souhaitent participer au repas pourront se faire inscrire moyennant une participation financière de 35 € au lieu de 30 €.

La séance est levée à 19h00.

La Vice-Présidente



Carole ROYER

Le Secrétaire



Marcel BOUTRY

